

Rocade Nord-Est - Motion présentée par Pascal BONNET au nom du groupe UMP-MPF

M. Pascal BONNET : La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal par le groupe UMP-MPF :

«La Ville de Besançon est convaincue de la nécessité d'achever la voie de desserte et de contournement tant pour s'inscrire en cohérence dans l'aménagement durable de l'axe Rhin-Rhône que pour répondre à la logique du PDU au même titre que l'optimisation des transports en commun d'agglomération.

Le choix de cette voie dite «petit contournement» ayant été fait de longue date, la RNO achevée, la rocade Sud dite des «Mercureaux» en cours d'élaboration, la rocade Nord-Est ne doit pas être abandonnée.

La détermination à réaliser cette voirie d'intérêt communautaire et au-delà, ne doit pas fléchir dans ces temps de contraintes budgétaires tant pour l'État que pour les collectivités territoriales. Le Contrat de Plan État-Région en cours y voit un moyen de «limiter les perturbations liées au mélange des trafics de transit et locaux».

La Ville de Besançon réaffirme donc sa volonté de voir réaliser cette rocade Nord-Est».

«M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, j'ai lu dans BVV qu'une partie de votre majorité vous demandait en quelque sorte d'afficher une priorité entre des équipements routiers, en particulier la rocade Nord-Est et les transports en commun modernes nécessaires à l'agglomération. Je crois qu'il est important que la Ville de Besançon et son Maire précisent bien leur position sur ce sujet essentiel pour le développement de Besançon et de son agglomération.

Et au-delà de la rocade Nord-Est, on est dans le débat sur la voie de desserte et de contournement dite «petit contournement». Il y a eu des débats lointains, nous n'étions pas unanimes, certains d'entre nous étaient plutôt favorables à l'époque à ce qu'on appelait le grand contournement. Aujourd'hui la rocade Nord-Ouest est faite, la voie des Mercureaux se fait avec les difficultés qu'on connaît et il semble important de garder à l'esprit l'achèvement de cette voie de contournement, quelles étaient les positions de départ, et de ne pas renoncer sous prétexte de choix dans les contraintes budgétaires qu'on connaît. J'ai revu un certain nombre de documents et j'ai vu que le contrat de plan Etat-Région se limitait à des études pour la rocade Nord-Est mais réaffirmait l'intérêt de ce contournement achevé, que le projet d'agglomération l'envisageait, qu'un rapport parlementaire lors de la précédente législature sur l'axe Rhin-Rhône dont vous étiez rapporteur l'envisageait également, mais surtout que le PDU n'oppose pas transport en commun et équipement routier. En particulier, s'agissant de la rocade Nord-Est et de l'achèvement du contournement, quand on retrouve des anciens documents du PDU, il était clairement dit que le désengorgement attendu sur un certain nombre d'axes plus proches du centre, la vitesse commerciale et l'espace qui en résulterait pour les transports en commun en site propre, sont des éléments importants du PDU et reposent sur l'achèvement de la rocade. Donc je pense qu'il est important de ne pas opposer les uns aux autres sur un tel sujet et quand on connaît les contraintes budgétaires actuelles, il est peut-être important de réaffirmer un choix clair d'aboutir ici à terminer le contournement plutôt que de mettre en danger le projet par une incertitude quant à la position de la Ville, -il y a eu d'autres sujets pour lesquels ça a été inquiétant à un moment donné, par exemple le TGV-. C'est l'objet de la motion que je vous soumetts, en insistant sur le fait qu'il est essentiel dans le PDU d'arriver à une hiérarchisation et à une lisibilité du trafic en agglomération.

M. LE MAIRE : Je vous remercie Monsieur BONNET. Je dois vous dire que je suis un peu étonné du contenu de cette motion qui pose une question qui, au fond, ne se pose pas. Il y aura, vous le savez, une voie sur la partie Nord Est de notre ville et il n'est nullement question d'en abandonner le principe comme vous semblez le suggérer ou le craindre dans votre motion. La vraie question qui se pose n'est pas celle-là, elle est ailleurs. Elle est dans la configuration de cette voie, dans sa maîtrise d'ouvrage : qui sera le maître d'ouvrage ? L'Etat, le Département, la CAGB, dans son rôle mais aussi dans son impact pour nous aider à tenir les objectifs du PDU que vous rappeliez et dans son intégration dans notre PLU. De tout cela il est à mon avis très prématuré de discuter puisque des études sont en cours sur lesquelles nous avons eu déjà quelques premiers comptes rendus, mais rien n'est définitif, qui doivent éclairer nos débats. Je suis aussi étonné parce qu'au fond votre motion n'aborde pas les vraies questions concernant les infrastructures routières qui mériteraient elles d'être posées aujourd'hui. Je pense entre autres et je fais cela sans polémiquer car tous les élus le disent, de gauche comme de droite en tout cas les maires que je rencontre, que Paulette rencontre ou que Yves-Michel rencontre sur le plateau, au désengagement de l'Etat sur la réalisation de la voie des Mercureaux, ça c'est un vrai problème sur lequel il faudra qu'on se batte tous ensemble.

M. Pascal BONNET : De longue date.

M. LE MAIRE : Ça date peut-être d'un certain temps mais objectivement, vous remarquerez que le désengagement s'accélère. J'étais encore hier à l'assemblée des Maires des Grandes Villes de France qui, de gauche ou de droite, rencontrent les mêmes problèmes, notamment sur le désengagement de l'Etat. M. ALBERTINI, Député-Maire de Rouen, le Maire de Caen, Mme de VERINAS, Première Adjointe au Maire de Toulouse, tous ont les mêmes problèmes et ce n'est pas des gens que vous pouvez taxer de socialiste.

Je crois que le vrai problème est : quand va-t-on finir la voie des Mercureaux ? Quand va-t-on pouvoir enfin l'emprunter parce que tout le développement du plateau et au-delà du plateau, c'est-à-dire tout ce qui est près d'Étalans, de Morteau, est lié à l'achèvement de cette voie. Vous semblez, dans votre motion, considérer que c'est fait. Non, ce n'est pas fait !

Je me rappelle que dans un courrier du 18 mai 1999, le précédent Préfet, Claude GUEHANT qui depuis a fait son bonhomme de chemin, nous disait : «j'ai l'honneur de vous confirmer les termes de mon courrier ci-dessus, à savoir que la mise en service de la voie des Mercureaux sera effective en 2005. Je souhaite que ces précisions soient de nature à apaiser les craintes des adhérents de l'association pour la RN 57». C'était en 1999, donc en cette année 1999 on n'avait pas d'inquiétude par rapport à l'achèvement et je dois constater que depuis on est très inquiet, qu'il y a des retards accumulés et qu'actuellement on nous parle de 2008. J'ai, quant à moi, toujours dit 2008 dans le meilleur des cas, j'espère que je me trompe mais je pense qu'il va falloir remonter au créneau. J'ai écrit au Préfet pour lui demander des explications, il m'a répondu que ça suivait son cours ; mais je ne lui en veux pas car il fait avec les crédits qu'on lui délègue.

Autre sujet d'étonnement par rapport à votre motion : je ne sais pas à qui elle s'adresse, l'objet c'est la RNE mais alors qui interpelle-t-on, à qui l'adresse-t-on ? Je ne sais pas à quoi sert cette motion et la voter en l'état n'est pas intéressant. Il faut vraiment que l'on puisse avoir un débat et nous l'aurons ici en Conseil Municipal, sur la rocade Nord-Est en temps voulu lorsque nous aurons les résultats des études en cours. Chacun à ce moment-là prendra ses responsabilités. Il faudra savoir s'il faut une rocade, s'il faut au contraire accepter que sur ce qu'on appelle le boulevard Nord, on continue à voir les bus entassés et la population mourir d'asphyxie, tout en sachant bien que s'il n'y a pas de rocade Nord-Est on ne pourra pas mettre en adéquation ce qui est prévu dans le PDU à savoir un boulevard Nord avec une voie bus. Le débat aura donc lieu, nous ne serons peut-être pas tous d'accord, sans doute qu'il y aura des discussions, vous serez peut-être d'accord avec mes propositions, d'autres le seront moins mais on verra. Puis nous prendrons des décisions que nous adresserons à ceux qui porteront ce projet. Aujourd'hui, nous ne savons pas encore qui le portera.

L'Etat dit intervenir uniquement pour les études, mais après qui va acheter les terrains, qui va construire ? Le Département dit qu'il a aussi des priorités, l'Agglomération, elle, n'a pas le premier centime pour le faire, donc il faut qu'on décide de la maîtrise d'ouvrage. A mon avis, cette question, je vous le dis très amicalement, est un peu prématurée, même si elle a je pense le mérite de poser le problème. Aussi je serais vous, je la retirerais. Si vous ne décidez pas de la retirer, comme je ne sais pas à quoi elle sert ni à qui elle est destinée, je demanderai au groupe majoritaire de voter contre en réaffirmant très très fort, et ce sera bien sûr inscrit dans le procès verbal, combien je suis comme un nombre important ici, attaché à la réalisation de cette rocade Nord-Est qui est indispensable pour tout simplement qu'on puisse continuer à vivre dans le secteur Nord et j'invite ceux qui en doutent à aller au Conseil de Quartier de Saint-Claude, au Conseil de Quartier de Palente-Les Orchamps et autres écouter les habitants de ces secteurs. Je vous propose donc de la retirer et on en rediscutera. C'est bien que vous l'ayez posée mais ce qui me paraît important, c'est l'inquiétude qu'on peut avoir par rapport au délai de réalisation de la voie des Mercureaux.

M. Pascal BONNET : Je pense qu'on est d'accord sur le fait que dans le contexte budgétaire que connaît l'Etat, et ça a été dans le passé avec d'autres gouvernements un souci aussi, la réaffirmation par la Ville de Besançon de son désir de voir achever un projet global garde toute sa valeur même si on n'est pas sûr aujourd'hui des délais pour les Mercureaux. C'est lié mais je ne pense pas qu'il faille opposer le souci qu'on a pour les Mercureaux et que je n'évoque pas forcément là et la nécessité de réaliser l'ensemble et donc ne pas renoncer à la rocade Nord-Est. C'est vrai que l'Etat et d'autres partenaires se sont engagés uniquement sur les études puisque le contrat de plan Etat/ Région portait sur les études. Alors vous dites qu'il est important de poser cette question, vous dites aussi que vous savez très bien que dans votre majorité tout le monde n'est pas d'accord sur ce projet, ce qui est votre droit, donc vous ne voulez pas qu'elle soit présentée ou alors que si on la présente vous allez voter contre. Donc vous êtes pour mais vous allez voter contre. Ça me rappelle quelque chose, vous êtes assez Fabusien en général, ce n'est pas étonnant (rires).

M. LE MAIRE : Vous n'allez même pas réussir à me fâcher.

M. Pascal BONNET : Je maintiens la motion.

M. LE MAIRE : Comme je suis ce soir en parfaite bonne humeur, je donne la parole à Nicole WEINMAN qui voulait dire un mot parce que je veux pas vraiment l'en priver.

Mme Nicole WEINMAN : Vous êtes très très généreux Monsieur le Maire. J'aurais effectivement été vraiment frustrée de ne pas pouvoir vous dire ce que j'ai à vous dire. Je suis contente que ce dossier soit évoqué même si on ne vote pas dessus. Je trouve que la desserte, le contournement et le PLU sont des dossiers qui au fil du temps ne sont plus devenus forcément superposables. J'ai le souvenir d'avoir lu en 1989 quand le Conseil Municipal de l'époque a voté sur le contournement, c'était écrit noir sur blanc, que tout serait fini et financé avant 2000 quel que soit le Gouvernement en place d'ailleurs. Ça ne sert à rien de se rejeter la faute à gauche ou à droite car il s'est trouvé que les deux étaient au pouvoir et que malgré les promesses et les engagements des uns et des autres, on arrive à une date qui est bien repoussée. Toujours est-il qu'entre le moment où l'on en a discuté en Conseil, avec M. SCHWINT qui était opposé un moment donné sur le tracé de la poursuite du contournement entre CD 108 et tracé derrière la Bouloie et maintenant, la Ville a progressé et le projet initial ou les projets que nous avons en mémoire encore à l'heure actuelle, sont à mon avis largement dépassés. Donc je crois qu'il faudra sans doute reprendre le dossier desserte rocade Nord-Est et contournement de façon complètement différente.

Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER : J'insiste sur le fait qu'il y a tout un travail qui est mené dans le cadre du PLU. Je crois qu'on est tous convaincus de l'importance de trouver un dispositif d'organisation des déplacements sur le secteur Nord-Est. Je ne veux pas jouer encore les anciens combattants mais je fais partie de ceux qui de 1983 à 1989 avec Jean DEFASNE, ont mené l'ensemble de la révision du POS pour permettre de fixer la RNE qu'on appelait simplement à l'époque voie du secteur Est, donc on sait très bien que c'est un des éléments du développement de cette zone. Donc on va travailler dans le cadre du PLU et je crois que c'est comme ça qu'on trouvera le bon niveau, la bonne organisation et la bonne place. C'est pour cela que je ne vois pas l'intérêt de cette motion, je ne le vois vraiment pas parce que le travail est lancé et de façon très cohérente dans le cadre du PLU.

M. LE MAIRE : Je mets donc cette motion aux voix».

La motion est rejetée à la majorité par 42 voix contre, 7 Conseillers ayant voté pour, 4 s'étant abstenus et 2 n'ayant pas participé au vote.

Récépissé préfectoral du 30 septembre 2004.